

Envoyé en préfecture le 08/07/2022 Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le

ID: 056-215600909-20220704-D2022070403-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil Vingt Deux le Quatre Juillet à dix huit heures

Le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Charpenterie (contexte sanitaire covid-19), sous la présidence de **Madame Armelle NICOLAS, Maire**

Nombre de conseillers municipaux en service : 26

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 27 Juin 2022

Etaient présents :

Mesdames Armelle NICOLAS, Nathalie HOREL, Renée JEANNET, Marianne LE BOURLIGU, Colette PÉRENNEC (arrivée à 18H25 au bord. n°5), Françoise GUYONVARCH, Laurence LE BOUILLE, Murielle ROSIN, Sandrine LEFEUVRE, Christelle LE GOHLISSE, Francette CHAULOUX.

Messieurs Christophe BENOIT, Bertrand LE RAY, Maurice LÉCHARD, Jean-Marc MIDELET, Stéphane PIGACHE, David HELLEGOUARCH, Philippe NOGUÈS, Eric LE RUYET

Absents excusés ayant donné un pourvoir :

Mesdames Betty BARGUIL, Virginie LE GARREC, Messieurs Didier LE BOLÉ, Jean-Pierre FEIGEAN, Sylvain OLIVO

Absents excusés : Davy CATHERINE, Thierry LE TOUZO

Madame Renée JEANNET a été élu secrétaire de séance

3 - FINANCES - CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE « ZAC DES FORGES »

Le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe « ZAC des Forges » a été présenté et approuvé en séance du Conseil municipal en date du 28 mars 2022.

Ce budget annexe ne présente plus de mouvement et doit par conséquent être clôturé. Le résultat de clôture ne présente aucun solde.

Le Conseil municipal:

- CLÔTURE le budget annexe » ZAC des Forges » à compter du 4 juillet 2022
- DONNE pouvoir à Madame Le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération

Délibération adoptée à l'unanimité

Po NOCHAR Ar

Pour copie conforme

Le Maire, Armelle NICOLAS